

Travaux préparatoires de l'aménagement du jardin

Cette fiche présente le déroulement des travaux préparatoires avant la réalisation du jardin. Elle détaille les étapes qui sont essentielles pour adapter l'espace à de nouvelles cultures et plantations.



État du jardin avant la préparation du terrain

1. Identification des plantes à conserver

Certaines plantes, arbres, arbustes, vivaces, etc, déjà présents sur le terrain peuvent être bénéfiques pour le jardin. En effet, il est fructueux de préserver un arbre, un arbuste, des plantes sauvages... Une multitude de plantes endémiques sont propices à la cueillette ou à un plaisir esthétique.

2. Marquage - Piquetage



Les piquets colorés délimitent les surfaces

- Profiter des plans réalisés précédemment pour avoir une meilleure représentation des zones qui seront aménagées.

Le processus de Marquage et Piquetage est une étape essentielle dans les travaux préparatoires de l'aménagement du terrain. Il consiste à délimiter sur le terrain les zones où les différents éléments du projet seront installés. (allées, terrasses, haies, etc.)

Concrètement, cela se fait en posant des piquets et en utilisant des cordons de maçon ou de la peinture, pour tracer les lignes et les contours prévus dans le plan.

Cette opération permet de visualiser l'emplacement exact de chaque élément et de vérifier que tout est bien proportionné et adapté au site avant de commencer les travaux de terrassement ou de plantation.

Le marquage et le piquetage permettent aussi de repérer les zones à éviter (réseaux souterrains, arbres existants à conserver, une souche, etc.)

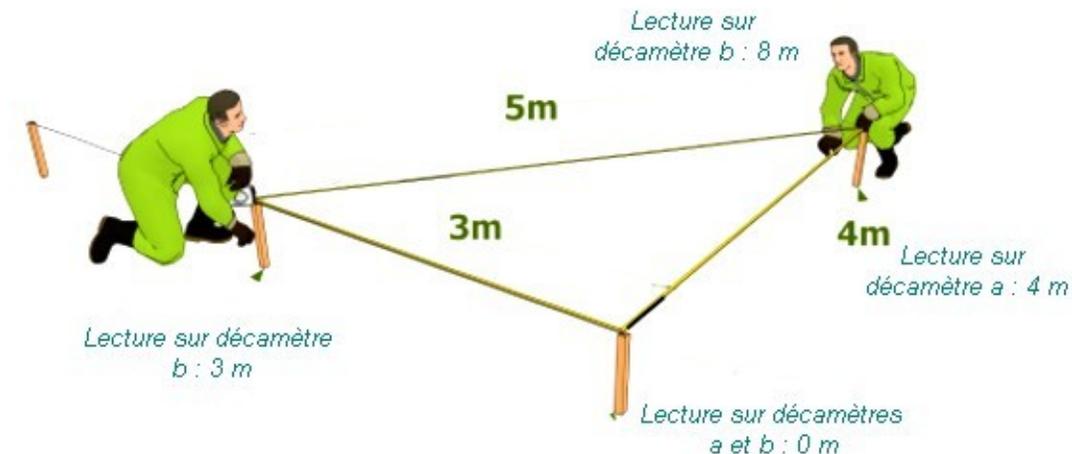
Il est essentiel de maintenir et vérifier en continu les mesures du marquage et du piquetage durant chaque différente phase des travaux.

Matériel :

- mètre
- décimètre
- traceur de chantier
- piquets
- cordeaux de maçon (permet de prendre des mesures tout le long de l'aménagement.)

La méthode 3-4-5 :

Cette méthode est simple et très utile lorsqu'on trace un plan sur un chantier. Elle permet de vérifier si un angle est droit (90°), sans avoir besoin d'outils sophistiqués. Cette technique s'appuie sur le théorème de Pythagore et utilise un triangle rectangle qui a des cotés mesurant 3, 4 et 5 mètres.



3. Démontage

Dépourvoir le terrain de structures existantes pour faciliter le processus de défrichage. Cette étape permet également de savoir si certaines de ces structures peuvent être utiles à l'aménagement du jardin.

Poulailler :

- Démonté et refait à neuf, Il sera également déplacé à l'arrière du jardin pour gagner de l'espace destiné aux futures plantations. Et installer les poulettes à l'abri du soleil.
- Récupération du fumier de poule qui recouvrait la terre en-dessous du poulailler. Cette matière organique riche en nutriments sera récupérée et incorporée dans la préparation du sol.



Emplacement initial



Emplacement final

4. Défrichage

Cette étape consiste à préparer le terrain en nettoyant la surface et en retirant la végétation indésirable (mauvaises herbes, arbustes non désirés, arbres morts, etc) ce qui facilitera l'aménagement des travaux. Cela se fait à l'aide d'outils manuels ou de machines plus lourdes selon la densité de la végétation et de la taille du terrain.

Équipements :

- gants en cuir
- pantalons ou salopette de jardinage
- chaussures de sécurité
- Lunettes et casque de protection

1. **Taille et coupe des végétaux** : Utiliser des outils tels que la débroussailleuse, les cisailles, le sécateur et la tronçonneuse pour couper la végétation indésirable. Pour les arbres, l'élagage doit être effectué par un professionnel.
2. **Arrachage des racines** : Pour éviter la repousse, il est nécessaire de déraciner les envahissantes de type vigne vierge, ronce, lierre, etc. (Consulter la liste noire de plantes invasives). Pour y parvenir, dépendamment des plantes, utiliser différents outils comme la grelinette, la fourche, la triandine...
3. **Broyage** : Ramasser les débris végétaux et utiliser un broyeur pour les transformer en copeaux pour faire de compost ou du paillage.
4. **Mise en jauge** : Procédé permettant de stocker les plantes à conserver (rosier, mélisse, cardon, framboise...). Il s'agit de mettre les plantes en mottes et de les stocker dans une tranchée creusée dans le sol et recouvrir les mottes de terre, de sable ou de paillage pour les protéger du soleil et du gel. (uniquement entre octobre et mars-avril).



Broyeur



Fin des travaux préparatoires